



Mairie
de

Chapelle-Voland

39140

Téléphone : 03 84 41 10 93

Télécopie : 03 84 41 15 09

e-mail : mairie.chapelle-voiland@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2016
à 20 h 30
Salle Garderie/Elections
(Convocation du 28/11/2016)**

Étaient présents

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, David BARDOUX, Michel DOUSSOT, François DUCRET, Thibaut LACOSTE, Dominique MARTIN, Olivier MASUÉ, Bernard RAMEAUX, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY, Charles-Henri SERVAN, Pascal VANNIER;

Étaient absents

Yves LAMARD, Guillaume PICARD (pouvoir à Jacques ROBELEY) ;

Secrétaire de Séance

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation compte-rendu séance du 04/11/2016

Pas de remarque, ou observation particulière à ce compte-rendu.

Travaux Bâtiments Communaux

▪ **Salle Communale « Ancienne Poste »**

Fait Le point sur la fin des travaux.

Note le nettoyage de la salle de La Poste le mardi 13 décembre à 8h30, par l'Entreprise Nettoyage Industriel de LONS-LE-SAUNIER.

▪ **Parking Salle de La Poste**

Rappelle le devis accepté de l'Entreprise PELLETIER.

Rappelle la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental afin de bénéficier d'une dotation de l'État au titre des amendes de police, correspondant à 25 % de la dépense.

▪ **Travaux d'isolation des combles - Ancienne Cure**

Précise que l'Entreprise LAGUT a terminé les travaux d'isolation des Combles du bâtiment de l'ancienne Cure pour un montant de 7 916.59 € TTC.

▪ **Rénovation du logement Mairie Sud et de la Mairie**

Relance des Entreprises pour devis électricité et plâtrerie-peinture.

Demande de DETR sera faite. Délibération

Location Salle de La Poste

▪ **Organisation et Gestion des locations**

Rappelle que la location de la salle de la Poste débutera à compter du 23/12/2016.

Précise la liste des personnes à joindre en cas d'urgence le week-end : 1 - Michel DOUSSOT ; 2 - Jacques ROBELEY ; 3 - François DUCRET

Rappel des tarifs de location

- Week-End : habitant de la Commune à partir du vendredi soir : 70 € (+ gaz et électricité)
hors Commune à partir du vendredi soir : 120 € (+ gaz et électricité).
- 1 jour de semaine : habitant de la Commune du lundi au jeudi : 30 € (+ gaz et électricité)
hors Commune du lundi au jeudi : 50 € (+ gaz et électricité).
- Gratuit pour toutes les Associations, Vin d'honneur/Obsèques (don possible).
- 1 caution de 200 € demandée avec attestation d'assurance.
- Électricité et gaz facturés.

Finances Communales 2016

Décision Modificative

<u>Dépenses</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant en €</u>
Travaux Salle la Poste	2132	20000.00
Mobilier Salle la Poste	2184	6100.00
Vaisselle Salle la Poste	2188	4000.00
Total		30100.00
<u>Recettes</u>		
FCTVA	10222	29900.00
DETR Salle la Poste	1321	12500.00
Total		42400.00

Crédits de report 2016 sur 2017 en section d'investissement

Afin d'honorer les dépenses d'investissement engagées en 2016, avant le vote du budget 2017,

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement		1 200.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect ^o d'investis.		1 200.00 €
D 2132 : Immeubles de rapport		1 200.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		1 200.00 €
D 2184 : Mobilier		3 100.00 €
D 2188 : Autres immo corporelles		7 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		10 600.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct.		1 200.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 200.00 €
R 722 : Immobilisations corporelles		1 200.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		1 200.00 €
R 10222 : FCTVA		4 900.00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		4 900.00 €
R 1321 : Etat & établ nationaux		5 700.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		5 700.00 €
D 2132 : Immeubles de rapport	1 700.00 €	
D 2188 : Autres immo corporelles		1 700.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 700.00 €	1 700.00 €

Délibération

Voirie Communale par la Com-Com 2016

▪ Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant

Rappelle que la route toujours fermée par mesure conservatoire.

Fait le point sur le compte rendu de la réunion d'expertise (CERDEC) du 9 novembre dernier et de l'Inspection par visiotub de la conduite le samedi 19 novembre 2016, sur la demande de l'Entreprise PETITJEAN.

▪ Programme Goudronnage 2017 et Fossés

Dit que le tour de la Commune sera fait semaine 52 par David BARDOUX et Jacques ROBELEY (travaux à prévoir pour 2017 et à retourner à la CCBR avant le 13 janvier 2017).

Sécurité incendie

▪ SAUR

Rappelle qu'après intervention de la SAUR sur les vannes 8 et 14, les pompiers seront invités à venir tester l'ouverture des vannes.

▪ Réserves incendie

Retient le devis de l'Entreprise LR TP de 8 140.70 € HT. Délibération

Demande de devis pour le grillage et le portail.

Précise que le devis sera validé après accord de subvention nous autorisant à débiter les travaux.

Dit qu'une validation sera demandée pour l'implantation d'une Citerne-Réserve Incendie à l'Ancien Stade.

Validation favorable pour l'implantation de Citernes-Réserves Incendies au Jointout et à Lamarre.

Demande de dossier pour bénéficier de l'aide aux Communes et DETR. Délibération pour DETR

Fermage

Précise que Monsieur PICARD Jean-Jacques, locataire de la parcelle communale ZE 130 de 1 ha 36 a 88 ca, pâture, sera en retraite à partir de janvier 2017 et n'exploitera donc plus cette parcelle. Dit qu'un affichage sera fait avec la condition suivante : location uniquement réservée aux exploitants de Chapelle-Voland.

Commission Personnel

Prend connaissance du compte-rendu de la Commission Personnel du 10 novembre dernier.
Précise qu'un nouveau régime devrait être mis en place au 1^{er} juillet 2017 sous réserve d'avoir l'arrêté.

Dit que la Mairie sera fermée du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre 2016, congés de la Secrétaire de Mairie.

Affaires diverses

▪ Grippe Aviaire

Rappelle que la Commune de CHAPELLE-VOLAND se situe dans une zone à risques particuliers (zones humides : lac de Chalain, Vallées de la Saône et de la Seille, Vallées du Doubs et du Haut-Doubs).

Dit qu'un courrier de la Préfecture a été envoyé à chaque éleveur de volailles, qui a été visité par un vétérinaire.

▪ Forêt Communale

Accepte le programme d'actions pour l'année 2017, le montant est de 2 680.00 € HT.

▪ Élections 2017

Inscription sur les listes électorales avant le 31/12/2016 : Pour cela, il suffit de se présenter en Mairie avec sa Carte d'Identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et de remplir le formulaire.

▪ Recensement de la Population 2017

Rappelle que le recensement des habitants de la Commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 et sera effectué par Patrick GAUTHERON et Michel PUTIGNY.

Précise les dates de formation des Agents Recenseurs, le jeudi 5 et 12 janvier 2017 après-midi à MONTMOROT.

▪ Conseil d'école

Note le lundi 12 décembre prochain à 18 heures 30 à l'École.

▪ Frais de scolarité

Accepte la prise en charge des frais de scolarité 2015/2016 d'une élève scolarisée en classe ULIS à LONS-LE-SAUNIER pour un montant de 450.12 €. Délibération

▪ TAP

Note la proposition d'intervention du CPIE de Sellières pour la période entre les vacances d'hiver et de printemps, afin de poursuivre le projet de Madame AUGOYAT sur la découverte de la biodiversité, pour un montant de 420.00 €, soit 6 séances.

Dit que cette intervention sera réalisable sous réserve de décaler les dates avec le Cirque.

▪ Aménagement Carrefour D 323 à Lamarre

Dit que les conducteurs de bus effectuant la ligne 251 CHAPELLE-VOLAND École demandent s'il ne serait pas possible de modifier le carrefour de la D 323 lieu-dit Lamarre.

Précise qu'un courrier a été adressé à la Direction Régionale des Routes et des Infrastructures de Saint Germain du Bois (71) qui s'occupe de l'entretien de la D 323.

▪ Indemnité du Maire

Rappelle qu'à partir du 01/01/2016, l'indemnité des Maires était fixée de plein droit au taux plafond.

Informe que la loi du 08/11/2016 vient de modifier ce régime et les Maires ont la possibilité de fixer un taux inférieur au plafond.

Proposition de Monsieur le Maire de baisser son indemnité à 80 %. Proposition refusée à l'unanimité.

▪ Colis de Noël 2016

Rappelle que 53 colis de Noël sont commandés à l'épicerie « La galette Flamande ».

Dit que les membres de la commission action sociale les récupéreront le samedi 17 décembre 2016 à 11 heures à l'épicerie « La galette Flamande » de Chapelle-Voland pour distribution.

▪ Abri-Bus

Demande de subvention au titre du service des transports. Délibération.

▪ Demande de Stage

Informe de la demande de Clément CHRISTEN pour une demande de stage de 3^{ème} du 07/02 au 09/02/2017.

Note la possibilité de l'accueillir le mardi 7 et le jeudi 9 février.

▪ Comptes-rendus

SICTOM : la cotisation pour 2 personnes reste à 118 € au lieu de 128 € (poursuite de l'expérience sur la collecte incitative).

SIEA

▪ Cabine téléphonique

Mise hors tension prochaine de la cabine téléphonique pour intervention d'enlèvement.

▪ Elan

Précise que l'association souhaite conserver son sous-compteur d'eau situé à l'Ancien Stade des Camus.

▪ Restos du Cœur

Refuse la demande de subvention.

▪ Laboratoire départemental d'analyse du Jura

Prends connaissance du courrier concernant la détermination de a ST-DCO en remplacement de la DCO.

▪ Locaux de 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil

Prends connaissance de l'information faite au Président du Foyer-Rural et de la visite sur les lieux le samedi 19 novembre 2016.

▪ Thuyas du cimetière

Précise que les Thuyas du cimetière seront coupés et arrachés et implantation d'une haie de charmille à la place.

▪ Bulletin Municipal 2016

Fait le point sur la préparation du Bulletin Municipal.

Rappelle la prochaine réunion prévue le jeudi 15 décembre 2016 à 20 h 30 à la Mairie.

▪ Repas du Conseil

Fixe le vendredi 20 janvier 2017.

▪ Vœux du Maire

Fixe le dimanche 8 janvier 2017 à 11 heures en accord avec le Foyer-Rural.

▪ Prochain Conseil Municipal

Fixe au lundi 23 janvier 2017

Questions diverses

- Suite à une charge importante de travail liée notamment aux opérations de recensements, les heures complémentaires ou supplémentaires effectuées pour la Secrétaire de Mairie pourront lui être payées (si elle ne peut les récupérer dans un délai raisonnable).
Délibération
- Chemins de l'AF très abimés par les Entreprises de coupe de bois. Il serait bon que les propriétaires informent la Commune afin de connaître le nom de l'exploitant forestier.
- Volonté de relancer le repas du 13 Juillet pour 2017. Diverses questions d'organisation évoquées.
- Information pour les résidences Seniors : Assainissement et prêt spécifique.

**FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,
Le 9 DÉCEMBRE 2016,**

Le Maire,
Jacques ROBELEY,



La Secrétaire de Séance,
Sylvie BONNIN,

